

Atelier inter-CPTS HDF

« Actions de prévention en CPTS »

Jeudi 05/09/2024

PARTICIPANTS :

Bonne participation des CPTS de la région HDF : une trentaine de participants, **25 CPTS représentées**.

CPTS présentes :

CPTS DU 02 :

- CPTS Cœur de l'Aisne
- CPTS Nord Aisne

CPTS DU 59 :

- CPTS Fives-Hellemmes-Mons
- CPTS Grand Douai
- CPTS Haut Escaut
- CPTS Pévèle Carrembault Seclin
- CPTS Roubaix
- CPTS TMN
- CPTS Vallée de la Lys(2)
- CPTS Val de Sambre
- CPTS Sud Avesnois

CPTS DU 60 :

- CPTS Beauvaisis
- CPTS Picardie Verte
- CPTS Les Sablons
- CPTS Sud Oise (2)
- CPTS Trésor
- CPTS Vallée Dorée
- CPTS du Valois

CPTS DU 62 :

- CPTS Audomaroise
- CPTS Campagnes de l'Artois (3)
- CPTS Collines d'Artois
- CPTS Liévin – Pays d'Artois
- CPTS Ternois
- CPTS Val de Lys Romane
- CPTS La Gohelle

Intervenants lors de l'atelier :

- Union des URPS HDF
- CPTS du Haut Escaut
- CPTS Tourcoing-Mouvoux-Neuville-en-Ferrain
- URPS ML Pôle Prévention
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Présentation de la mission « Prévention » en CPTS

Rappel sur la définition et les enjeux de cette mission socle :

Les CPTS agissent localement et adaptent leurs actions aux besoins de chaque territoire. Le diagnostic est un point d'appui majeur pour développer des politiques de santé publique et de prévention à l'échelle du territoire dans une dimension de prise en charge pluriprofessionnelle. Cette dimension génère des effets plus importants grâce à la diffusion de message porté par l'ensemble des professionnels de santé au plus près des patients.

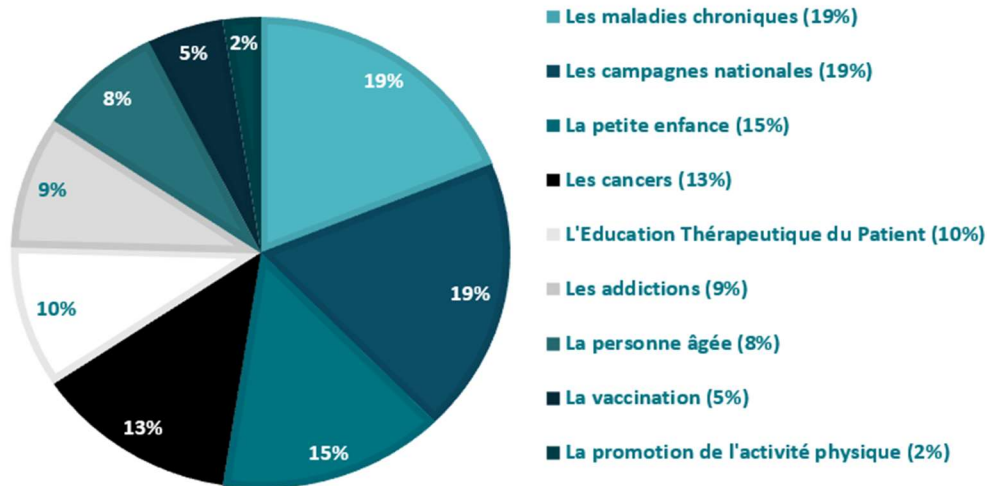
Rappel sur les éléments de l'ACI : 20 000 à 40 000 € selon la taille de la CPTS.

Retours de terrain :

La distinction entre la mission des parcours de soins et celle de la prévention peut parfois être floue. Il n'est pas toujours évident de les différencier.

La prévention fait partie intégrante des parcours de soins et constitue un élément essentiel de ces derniers. Une action de prévention peut progressivement s'intégrer dans un parcours de soins une fois mise en place par la CPTS et après avoir atteint un certain niveau de maturité.

Synthèse des actions des CPTS dans les Hauts-de-France



➔ Les thématiques choisies par les CPTS pour leurs actions de prévention rejoignent les priorités de santé publique définies par le [Plan Régional de Santé](#) (PRS).

L'Union des URPS a recensé certaines actions des CPTS de la région dans [un catalogue d'action](#) réalisé en collaboration avec les CPTS.

Échanges et retours d'expériences :

Echanges sur les difficultés et besoins rencontrés sur le territoire

- Difficultés liées à la coordination : La CPTS n'est pas le seul acteur impliqué dans la prévention. Les collectivités locales, comme les CLS, pourraient contribuer à la coordination des actions, mais elles ne sont pas déployées dans toute la région, de manière uniforme. En conséquence, il arrive que certaines actions de la CPTS se chevauchent avec d'autres actions menées par des acteurs de santé.
- Difficultés liées au financement de la mission : Dans le cadre de l'ACI, l'enveloppe prévention est la moins importante alors qu'elle demande une plus grande mobilisation, d'aller au-devant du public et disposer de supports adaptés pour une diffusion efficace des messages de prévention.
- Difficultés liées à la motivation des professionnels : Il existe des inquiétudes quant à la durabilité de la mobilisation des professionnels, notamment en raison de la surcharge de travail déjà existante. Pour assurer la pérennité des projets, il est crucial de maintenir la motivation, par exemple, via la mise en place d'équipes tournantes, afin que les projets ne reposent pas uniquement sur une seule personne ou un groupe de professionnels. Certaines CPTS indemnisent la participation des adhérents aux actions, ce qui peut constituer une solution pour les mobiliser et valoriser le temps investi.

Retour d'expérience de la CPTS du Haut Escaut :

La CPTS du Haut Escaut a organisé un village santé, réunissant les habitants de la région lors d'une demi-journée dédiée. L'événement combine des actions de prévention médicale (dépistages du diabète, de la BPCO, des pathologies cardiaques, récupération post-AVC, etc.) avec des activités sportives encadrées par des professionnels de santé. Les masseurs-kinésithérapeutes ont assuré les échauffements avant les activités (course, marche, vélo, CrossFit...) et la récupération après celles-ci.

La CPTS a collaboré avec divers acteurs, notamment les communes et le département, pour co-construire cette demi-journée en travaillant conjointement sur la communication, l'organisation matérielle et les activités.

Cette initiative a permis de renforcer la convivialité et la cohésion entre les habitants, la CPTS et les différents acteurs grâce aux animations et aux échanges.

Retour d'expérience de la CPTS Tourcoing-Mouvaux-Neuville-en-Ferrain (TNM) :

Actions de promotion du suivi gynécologique : La CPTS TNM a lancé une action centrée sur la promotion du suivi gynécologique, en réunissant un groupe pluridisciplinaire et varié (gynécologues, sage-femmes, diététiciens, orthophonistes, infirmiers, laboratoires). La CPTS a participé aux actions de ses partenaires, notamment en soutenant les stands grâce au matériel qu'elle a investi (goodies, maquettes de vulves, bustes d'autopalpation). Ce matériel attire l'attention et facilite ainsi les échanges et la diffusion des messages de sensibilisation.

Dans la continuité de ces actions, la CPTS a décidé de créer son propre forum santé, co-construit avec les partenaires locaux.

Actions liées à Octobre Rose : Dans le cadre d'Octobre Rose, différentes interventions ont été organisées en partenariat avec des associations et des centres sociaux. La CPTS a également organisé des portes ouvertes dans un centre de radiologie. L'un des objectifs de cette action était de « dédramatiser » la mammographie, en rassurant les femmes sur la douleur potentielle par exemple.

Des échanges avec des sage-femmes ont porté sur l'autopalpation, ainsi que sur d'autres thématiques. Pour répondre aux craintes liées à la manipulation, qui peut représenter un frein pour certaines femmes, des manipulateurs en radiologie et un radiologue étaient présents pour expliquer le processus. La CPAM a également participé pour répondre aux questions sur les droits et le remboursement, faisant de cette action un événement complet avec de nombreux acteurs impliqués.

Echanges sur les partenariats, et comment s'organise-t-il dans le cadre de la CPTS :

Certaines CPTS nouvellement opérationnelles se sont interrogées sur l'organisation des partenariats. Réponses des CPTS : Dans certains cas, des invitations sont lancées sans formalisation de convention, reposant simplement sur une volonté de collaborer et de partager des compétences. Dans d'autres cas, des conventions sont signées, et une coordination et mutualisation des formations sur des thématiques de prévention spécifiques peut être mise en place.

Exemples d'outils et d'actions mobilisables par les CPTS

L'Assurance Maladie :

Les CPTS peuvent utiliser les outils et actions proposés par l'Assurance Maladie pour renforcer leurs actions de prévention. Cela inclut les dépistages organisés des cancers, la vaccination, le dépistage précoce des troubles visuels et du langage chez l'enfant, les examens buccodentaires, et les bilans de prévention à 4 étapes clés de la vie.

➔ Pour plus d'informations, contactez vos référents ROC habituels.

La MSA (territoires ruraux) :

La MSA peut accompagner les CPTS qui souhaite bénéficier de leur présence en matière de prévention, par la mise à disposition d'outils ou d'animations, sur différentes thématiques telles que : la lutte contre les addictions, les dépistages organisés des cancers, la nutrition, etc. Elle met également en place des actions de prévention sur les territoires.

Le pôle Prévention de URPS ML :

L'URPS ML met à la disposition des CPTS des outils sur :

- la santé des enfants : plaquettes, affiches, flyers sur les troubles de la vue chez l'enfant, sur l'amblyopie fonctionnelle, et sur les infections bactériennes graves.
- la prévention des cancers : plaquettes, affiches, flyers sur le repérage précoce des cancers des VADS, sur le dépistage du cancer de l'intestin (colorectal), et le frottis.
- les maladies cardio-vasculaires : plaquettes, affiches, flyers sur l'obésité enfant/adulte, sur la réduction des risques et sur le tabac.

D'autres thématiques de prévention sont abordées par l'URPS ML (par exemple : les violences intrafamiliales).

Un nouvel outil de coordination, appelé **MedPrev**, sera bientôt déployé pour aider les professionnels de santé à réaliser des bilans prévention.

Les questionnaires destinés aux patients couvrent six domaines : les activités, les consommations, les relations aux autres, les soins médicaux, le repos, et l'environnement.

Ce dispositif présente plusieurs avantages pour les professionnels de santé et les patients, notamment en explorant les habitudes de vie et en identifiant les connaissances ainsi que les idées reçues. Les professionnels peuvent ensuite se concentrer sur les motivations des patients, en évaluant leur perception de leur capacité à changer et leur volonté d'en discuter. De plus, cet outil numérique favorise la coordination entre les professionnels et permet un suivi continu, au-delà d'une simple évaluation ; les objectifs sont définis puis suivis. Cet outil s'inscrit dans une démarche visant à développer le pouvoir d'agir des personnes.

➔ Pour plus d'informations, contactez le pôle prévention : inter-cpts-hdf@urpsml-hdf.

Acteurs de la prévention et autres financements possibles

Les acteurs de la prévention au sein de la CPTS :

- **Etablissements scolaires** : les écoles jouent un rôle dans la prévention, notamment via des actions éducatives et de la sensibilisation sur leur santé
- **Dispositifs de coordination (CLS, CTS...)** : incluent les Contrats Locaux de Santé (CLS) qui collaborent avec les CPTS pour organiser les soins et les actions de santé publique notamment.
- **Structures sociales et médico-sociales** : les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS), et les services sociaux départementaux contribuent à la prise en charge des populations vulnérables.
- **Structures de santé** : incluent les hôpitaux, cliniques, maisons de santé, etc., qui collaborent avec la CPTS pour améliorer la prévention via leurs actions et partenariats.
- **Collectivités territoriales** : les communes et autres collectivités locales participent à la mise en œuvre des actions de santé publique sur leur territoire.
- **Usagers et associations d'usagers** : les patients et les citoyens sont au cœur du système de santé et participent activement aux actions de prévention.
- **Associations locales** : les associations sportives, sociales et autres groupes locaux participent et organisent également des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement de la population.

Les autres financeurs possibles pour les projets de prévention :

- **Collectivités** : région, départements, communautés de communes, communes
Politique de la ville (Atelier Santé Ville...), CLS...
- **Institutions publiques** : ARS, CPAM, MSA, et caisses (caisses de retraite, CNSA...)
Appels à projets, partenariats...
- **Fondations et associations** (par exemple la Ligue contre le Cancer)
- **Institutions académiques** et institutions de **recherche** : Université, Ecoles, INSERM, IReSP...
- **Financements européens** : FEDER, FSE...

Prochain atelier Inter-CPTS « CPTS & Addictions »

Jeudi 03 octobre (12h30-14h)